

CROISSANCE SINGULIERE, RENTES ET NON DEVELOPPEMENT EN ALGERIE

*Nadji KHAOUA
Chercheur Enseignant
LAREE
F.S.E.G.
Université d'Annaba*

*nadji_recherche@yahoo.fr
khaoua_nadji@yahoo.com*

JEL classification :

B15, B41, B52, F14, F15, H11, N17, O11, P16.

Ce modeste travail de recherche a été l'objet d'une collaboration indirecte de notre collègue Djamel SMATI, chercheur, économiste et épistémologue.

En effet, des débats ardu mais passionnants sur la notion de « développement économique », la complexité de sa conceptualisation rapportée aux économies non industrialisées, les non dits et les raccourcis tant mimétiques qu'inappropriés qui sous tendent les approches de la notion de « développement » par les économistes occidentaux, dont certains en arrivent même à proposer, pour réaliser le « développement », une « croissance nulle ou négative ? » (cf. les récents écrits, à titre d'illustration, de Serge LATOUCHE), ont jalonné la préparation et la rédaction de ce travail.

INTRODUCTION :

L'évolution de l'économie en Algérie, a connu en seulement quatre décennies depuis l'indépendance formelle du pays en 1962, plusieurs phases distinctes qui, toutes, se caractérisent par une complexification de plus en plus croissante de la problématique du développement dans ce pays pourtant doté de ressources matérielles et humaines certaines. Nous montrerons plus loin, à travers l'analyse de la structure du P.I.B., et, par ricochet ce que cette analyse montre, en particulier sur la structure du commerce extérieur du pays et son **degré phénoménal de double dépendance (dépendance de la rente des hydrocarbures et dépendance des productions étrangères pour tous ses besoins)**, en quoi cette complexification de la problématique du développement, à partir du cas de l'Algérie, entraîne un renouveau total des conceptions économiques en cours dans ce domaine.

Des nationalisations des intérêts étrangers entreprises dès l'émergence des premières structures de l'Etat, durant les années soixante, à la longue phase actuelle qui dure depuis au moins 1990, et que nous considérons comme celle ayant entraîné une « ouverture néo-libérale marchande », par essence dominée, l'économie de l'Algérie, malgré ses atouts multiples, **n'a pas pu consolider la construction d'une base économique productive.**

Démentant toutes les prévisions par trop optimistes et les espoirs anciens, de concrétisation d'un niveau minimal de développement économique et social, elle s'enfoncé, et enfonce avec elle des millions d'habitants locaux, chaque jour un peu plus dans le « non développement », **socialement élargit** à l'ensemble des couches sociales.

Ce « non développement », est difficile à nommer ou à caractériser autrement, car il ne s'agit pas seulement d'un état particulier de sous développement signifié comme niveau de pauvreté pouvant être amélioré ultérieurement (quand ?).

Mais il est plus que cela, d'une autre nature, annihilant tout espoir d'une amélioration des niveaux de vie pour les générations actuelles⁴, et celles futures, si la situation et les conceptions économiques en cours restent en l'état.

Ainsi cette particularité de l'état de l'économie avec ses incidences sociales directes, présentes et prévisibles, nous autorise à interroger et à mettre en question les conceptions encore en cours de la catégorie dénommée « développement ».

Parmi celles-ci, ce « non développement » infirme ainsi, par sa réalité en Algérie, celles, économicistes, basées sur le principe de la linéarité des actions de développement, comme la théorie des fameuses « étapes de la croissance » de W. W. ROSTOW (1).

Dans leur ouvrage collectif intitulé « Croissance et crise », André GRANOU, Yves BARON et Bernard BILLAUDOT (2) résument bien la nature de ce type d'approches aujourd'hui dominantes, sous des habillages rhétoriques renouvelés.

Ils écrivent très justement :

« L'idéologie de la croissance (ainsi que nombre des représentations modélisées qui ont été produites par l'économisme dominant pour en rendre compte) relève de l'illusion que crée cette progressivité, cette continuité des évolutions, comme si c'était toute l'économie, en bloc, qui dans le temps se modifiait marginalement ».

Au vu de la situation vécue en Algérie, pouvant servir d'exemple, jusqu'à un certain point, on peut ici ajouter **une autre critique de fond** à l'approche économiciste du développement : elle considère surtout, et cela est son plus grand défaut à notre avis, **que l'économie**

1 - **W. W. ROSTOW (1960)** : The stages of economic growth. Cambridge University Press.

2 - **André GRANOU et alii (1983)** : Croissance et crise. Ed. La Découverte/Maspero. Paris. Page 96.

fonctionne par elle-même, qu'elle est dotée d'une autonomie certaine et qu'il suffit de manipuler les variables adéquates pour produire les résultats macro-économiques espérés.

Les caractéristiques de ce non développement pour l'Algérie, ressortent en les diverses manifestations de la désagrégation des activités productives, tous secteurs confondus (même une branche aussi stratégique pour l'ensemble des activités économiques comme l'est celle du transport maritime n'échappe pas à la règle, vu que l'on se trouve aujourd'hui dans des situations pires que kafkaïenne : par exemple l'un des principaux ports commerciaux d'Algérie, celui d'Annaba, au lieu d'étendre sa surface maritime exploitable – ses bassins - et sa technologie de manutention et de stockage des marchandises pour ce mettre aux diapasos de l'évolution maritime mondiale et répondre ainsi d'une manière efficace aux besoins de l'activité économique nationale, voit ses bassins diminués sensiblement par rapport à ceux existants en 1962, et sa technologie de manutention actuelle complètement, non pas dépassée, mais pire que cela, déphasée. Ce sont autant de ressources gâchées pour le développement, dont les surestaries d'environ 3000 dollars/jours/bateau actuellement dépensées ne sont qu'une infime partie pour la branche du transport maritime.). Ce non développement se concrétise par la généralisation des ponctions rentières, et l'élargissement des activités commerciales à base spéculative. Un des principaux résultats au niveau de la population, est la désintégration de plus en plus profonde, du tissu social du pays.

Ce non développement singulier, car sans équivalent dans les économies voisines et celles similaires à celle de l'Algérie, apparaît comme contenant une dynamique forte d'accélération des divers processus de désagrégation des activités productives et d'éclatement du tissu social qui fait la Nation. De ce point de vue, **cette évolution de l'expérience de développement de ce pays**, qui avait la particularité, compte tenu de sa contestation séculaire de l'ordre colonial (3), et de ses nombreux atouts matériels (superficie, minéraux, côtes, etc.) et humains (de 9 millions d'habitants en 1962 à 33 millions environs aujourd'hui en 2004), de retenir l'attention des analystes et de susciter les pronostiques des observateurs à travers le monde, **appelle une relecture totale, maintenant que son échec en matière de développement économique et social, est patent.** Cette relecture impose la réflexion autour d'un certain nombre de questions incontournables, relevant de l'économie politique et aussi de la politique économique.

Les soubassements de ce questionnement indispensable pour nous, découlent justement du fait que, parmi l'ensemble des pays non industrialisés, l'Algérie était et est encore celui qui dispose, relativement aux autres, d'importants facteurs de développement.

A – Quelles sont les conceptions économiques qui ont jalonné l'évolution de l'économie de l'Algérie ? Ou bien peut-on avancer que celle-ci est beaucoup plus le résultat inévitable d'un volontarisme politique, basé plutôt sur le populisme stérile (ou vide de sens) en tant qu'outil de pouvoir ?

Ce questionnement est selon nous, essentiel car il met en relation *l'idée et l'action*, en vue de l'approche de l'expérience algérienne en matière de développement économique et social.

Il permet de clarifier un tant soit peu la nature de la liaison qui s'établit, à travers l'économie et la conception qui en est faite, avec ses simplifications outrancières et ses abus de différents ordres, **entre les institutions, c'est-à-dire l'État** ou le pouvoir politique, **et la société en général**, avec ses richesses virtuelles confisquées, dont elle ne peut même pas avoir l'usus sans l'autorisation, le contrôle et la régulation de ce même Etat, et aussi avec ses problèmes complexes, ses demandes, ses besoins, ses attentes immenses et croissantes.

3 - Depuis 1830 et jusqu'à 1962, la population algérienne a organisée et menée plusieurs luttes contre le colonialisme français. Les plus achevées de ces luttes sont celle dirigée par l'Emir ABDELKADER à la fin du XIX^{ème} siècle, et celle du 1^{er} Novembre 1954, qui a contraint au recul la France coloniale.

B – L'existence et la multiplication d'une « rente » (4), importante en termes financiers, issue au départ de la valorisation internationale des ressources locales en hydrocarbures, et dont les sources se sont élargies de plus en plus de 1962 à aujourd'hui, jusqu'à devenir une rente de situation politique, instrumentalisant et contrôlant à sa guise la rente des hydrocarbures et sa distribution, n'a – t – elle pas entraîné, essentiellement depuis le changement de régime politico-économique en 1980, une surdétermination politique de l'évolution économique de l'Algérie ?

Cette hypothèse, si on considère qu'elle est réaliste, comporte en même temps la reconnaissance de la permanence de cette surdétermination pour le long terme, tant que les différents types de rentes (5), sous-tendues par celle des hydrocarbures, seront déterminantes dans la configuration des structures du pouvoir en Algérie.

Cela revient à dire que la sortie de l'économie du pays de son état de non développement actuel, n'est pas envisageable à l'horizon des générations actuelles d'algériens.

En fin de compte, n'a – t – elle pas soumis, cette surdétermination, la mobilisation de la (des) rente (s) à des objectifs surtout politiques, car tenant à l'objectif ultime de perpétuation du « Pouvoir », pour ceux qui dirigent l'Etat, au détriment de la réalisation des objectifs proclamés (et toujours remis au goût du jour) du développement ?

Au total, le cas algérien tel qu'il s'est déroulé et tel qu'il s'approfondit sous nos yeux, ne montre-t – il pas la vanité attachée à toute conception du « développement », isolée de la nature du « Pouvoir » d'Etat et de ses contenus en termes de rapports économiques et en termes de rapports sociaux ?

Ne serait – ce pas, en fin de compte, une indication forte pour une réflexion renouvelée autour d'une « *Nouvelle Architecture de l'Economie du Développement* » ?

4 - Rachid BENDIB (1995) : Rente pétrolière et crise de l'ordre rentier en Algérie.
O.P.U. Alger.

5 – Mustapha MEKIDECHE (2000) : L'Algérie entre économie de rente et économie émergente.
Dahlab – Alger.

DISCOURS SUR L'ECONOMIE ET ECONOMIE DU DISCOURS :

La question fondamentale du développement économique, pour un pays sortant appauvri et complètement désarticulé économiquement et socialement, de la longue domination coloniale qu'il a vécu, tel que l'Algérie, a toujours été, fort justement, présenté par le discours de ceux qui décident, comme étant intimement liée au « développement social ».

Ainsi Ahmed HENNI (6) écrit :

« La lutte anti-coloniale se voulait un combat pour la souveraineté et la justice sociale. Ces deux axes d'action vont charpenter les différents programmes élaborés par le parti du Front de Libération Nationale (proclamation du 1^{er} novembre 1954, Programmes de la Soummam (1956), de Tripoli (1962) et Chartes d'Alger (1964) et nationales (1976 et 1986)) : construire une économie forte pour sortir du sous-développement, une économie nationale et non dépendante, enfin une économie assurant le bien-être pour tous.

A la veille de la proclamation de l'indépendance, un Conseil National de la Révolution Algérienne, réuni à Tripoli (Libye) en 1962, trace les grandes lignes d'action pour l'édification d'une « République Démocratique et Populaire ». Le pouvoir algérien indépendant considèrera toujours ce programme comme l'un des textes fondamentaux de la politique économique et sociale ».

Cependant, cette considération, même aux plus fortes années de la politique dite de l'industrialisation lourde (de 1974 à 1979), n'a jamais dépassé le stade des vœux dont on veut bien entretenir « le peuple ».

La réalité des politiques mises en œuvre est déjà alors bien autre.

Ahmed HENNI (7) poursuit :

« Le programme de Tripoli, en appelant à l'aménagement de structures démocratiques et populaires s'appuyant sur la souveraineté nationale et la planification, annonce déjà les nationalisations futures, la centralisation planifiée de l'économie et le socialisme ».

Ce court paragraphe appelle d'innombrables remarques, par la somme des contrevérités, des manipulations politiques, des mensonges d'Etat qu'il contient, (sans mettre en cause bien entendu la responsabilité de l'auteur qui l'écrit, lui-même ayant été grugé, à l'époque où il écrit, par le discours du Politique sur l'économie).

En effet que reste-t-il aujourd'hui, des :

- nationalisations,
- centralisation planifiée de l'économie,
- socialisme ?

Et ces catégories ont – elles réellement, sur le terrain, existé un jour en Algérie ?

Il est légitime de poser, et reposer ces questions, au vu de l'évolution concrète de l'économie et de la société algérienne, au vu de la massivité des ressources et des possibilités gâchées, au vu de la masse des laissés pour compte de la jeunesse algérienne, qui constitue en nombre la majorité de la population, condamnée à quémander un visa (vrai ou trafiqué) pour la France, pour ailleurs, pour n'importe où.

6 - **Ahmed HENNI (1991)** : Economie de l'Algérie indépendante. ENAG/Editions. Alger.
Page 25.

7 - **Ahmed HENNI (1991)** : Op. cit.

Dans un article récent, Abdelhamid BOUZIDI, économiste connu ayant exercé longtemps comme conseiller économique à la Présidence de la République, fait le point d'une manière synthétique et globale sur les structures de l'économie algérienne, 42 années après l'indépendance.

Ainsi il remarque que :

« En 1970, lorsque la stratégie de développement de l'Algérie avait été adoptée et lancée sur le terrain, le choix était fait que ce développement devait se confondre avec l'industrialisation et on nous apprenait même qu'il ne s'agit pas là, en fait, d'un choix mais d'une obligation. » (8).

Il poursuit : « On ne pouvait pas, en effet, opter pour un développement basé sur l'agriculture car l'Algérie n'est pas un pays agricole, avec une surface agricole utile qui ne couvrait que 3% du territoire et les zones les mieux arrosées se situant dans les régions montagneuses. » (9)

Une décennie plus tard, et après une nouvelle redistribution du pouvoir entre les groupes dirigeants (10), la stratégie économique poursuivit jusque là change du tout au tout. Pour cause prétendument de gigantisme des sociétés nationales du secteur industriel essentiellement, compliquant leur gestion et allongeant indéfiniment leur chaînes de direction en grevant les coûts unitaires de leurs produits, une nouvelle politique économique dénommée « restructuration industrielle » voit le jour et est rapidement mise en œuvre à partir de 1980. Cependant, aucun « économiste » local ni observateur de l'évolution algérienne ne la remet publiquement en cause, ni ne relève ses profondes incohérences et ses résultats réels consistant en un blocage immense de l'industrialisation et partant de l'expérience naissante (11) de développement.

La plupart, voyant là une occasion de se rapprocher des décideurs politiques et d'être dans leurs bonnes grâces pour une éventuelle rente quelconque (12), en étaient même des thuriféraires zélés, bruyants et sans aucune éthique (13).

8 – Abdelmadjid BOUZIDI (2004) : L'industrie algérienne à la croisée des chemins.

« Le Quotidien d'Oran » - Oran – 22 juillet – page 9.

9 – Abdelmadjid BOUZIDI (2004) : op.cit.

10 – A partir de la disparition brutale du Président Houari BOUMEDIENNE, le 28/12/1978.

11 – celle-ci n'avait en fait, que cinq années alors.

12 – Comme par exemple un certain « journaliste » du seul quotidien de l'époque, « El Moudjahid », zélateur de la politique d'alors et aujourd'hui « ministre » d'un gouvernement prétendument libéral et quémandant l'adhésion à l'O.M.C.

13 – Comme par exemple certains des « économistes » les plus en vue de l'université algérienne des années 1970, ne se gênant aucunement, et n'ayant aucun état d'âme, même éthique, d'avoir défendu alors une économie visant le socialisme pour le développement, et aujourd'hui pratiquant un virage total, défendant en tant que « ministres » les injonctions néolibérales qu'imposent, après le « Consensus de Washington » et la crise internationale de la dette, les milieux d'affaires internationaux et leurs portes voix que sont le F.M.I., la Banque Mondiale et l'O.M.C.

En fait, il s'agissait alors, comme l'écrit très judicieusement Mohamed SARI, mais en 2002 : « Pour la bureaucratie, (de) corriger les graves déviations économiques (de la technocratie), (ce qui) revient à briser le front technocratique et démanteler le support pratique de son pouvoir : les entreprises industrielles fortement concentrées ». (14).

Pour cela, il fallait concrétiser rapidement « l'éclatement du front technocratique (celui formé par les dirigeants des entreprises publiques industrielles » et démanteler « les entreprises publiques industrielles en tant que source pratique de son pouvoir » (15).

Le même auteur poursuit :

« L'éclatement du front technocratique va s'opérer dans des conditions brutales, mené par la bureaucratie administrative. A tort ou à raison, sous les motifs de mauvaise gestion, de détournements des fonds publics..., une véritable « chasse aux sorcières » est organisée contre les gestionnaires, de 1979 à 1982. Mises à pied, licenciements purs et simples, poursuites administratives et judiciaires, emprisonnements, sont les sanctions prises à l'encontre des uns et des autres. Près de dix années plus tard, le même scénario se répétera. La même période, les structures industrielles vont être démantelées, pour faire place à d'autres, plus légères, dont la gestion, selon les dires officiels, sera plus aisée et perfectible » (16).

On voit bien, ainsi, que l'état de l'économie n'est, en fin de compte, qu'un prétexte aux luttes sourdes pour le pouvoir, rien que le pouvoir, pour ce qu'il permet d'user et d'abuser des ressources publiques.

Aux tous débuts de l'expérience d'industrialisation, et faisant fi de tous les efforts et sacrifices massifs de tout un peuple pour se moderniser, pour arracher un meilleur niveau général de développement grâce à ses ressources, tant matérielles, financières qu'humaines, **la mort brutale du dirigeant (dans quelles conditions en fait, et en connaîtra-t-on un jour tous les non dits l'entourant ?) (17) a été l'occasion unique, non pas de réformer les lacunes de l'évolution de l'expérience elle-même**, non pas de réajuster l'organisation des activités productives, non pas celle d'imaginer un nouveau schéma d'implantation novateur des unités de production, en fonction des dotations de chaque région, et sortant ainsi le pays d'un suivi aveugle des projets déjà fixés lors du « Plan de Constantine », **mais d'évincer les seules compétences techniques et technologiques pouvant assurer la poursuite de l'expérience elle-même**, que sont les dirigeants des entreprises publiques industrielles.

Ainsi s'expliquent les « performances » aujourd'hui atteintes, et que nous rappelle Abdelmadjid BOUZIDI :

« Aujourd'hui, plus de 30 ans après (le début de l'expérience d'industrialisation entreprise lors des années 1970), l'Algérie est-elle un pays industrialisé ou mieux un pays industriel ?

- 14 – Mohamed SARI (2002) : Algérie, horizon 2020 : vers une autonomie économique minimale.

Imprimerie EL MAAREF – Septembre – Annaba – page 23.

- 15 – Mohamed SARI (2002) : op.cit.

- 16 – idem

- 17 – Le Président Houari BOUMEDIENNE est mort brutalement le 28 décembre 1978.

Les chiffres les plus récents sur l'industrie nationale plaideraient plutôt pour une réponse négative. **En effet la place de l'industrie dans l'économie n'a cessé de se réduire depuis le début des années 80. A partir de cette période le poids relatif de l'industrie dans le P.I.B. diminue régulièrement et depuis 2002 l'industrie ne représente plus que 7% du P.I.B. total contre 44% pour les hydrocarbures soit moins de 1/6 de la valeur de ces derniers.**

Les chiffres étaient de 11% pour l'industrie et 30% pour les hydrocarbures à la fin des années 80. Pour rappel, en 2002, l'agriculture représente 8% du P.I.B., le B.T.P. 9% et les services 29% ». (18).

Ainsi on voit bien, que dans le cas de l'expérience (courte) de l'industrialisation en Algérie, **le discours sur l'économie, mettant en avant les objectifs à atteindre pour le développement économique et social, n'est qu'un discours qui vise la justification de la prise du pouvoir de l'Etat par les groupes politiques en place, et la légitimation de ce pouvoir pour toutes les périodes suivantes.**

Ce discours s'adapte, à chaque phase, aux nouvelles exigences qui émergent en Algérie, et plus généralement dans le monde, sans pour autant changer de nature, quant à ses objectifs réels de justification et de légitimation à caractère politique.

Ainsi pour son nouveau ton libéral, qui dure maintenant depuis plus d'une vingtaine d'années. Abdelmadjid BOUZIDI écrit à ce sujet :

« Du point de vue de la valeur ajoutée, celle dégagée par le secteur industriel, exprimée en dollars courants, stagne dans toutes les branches. Et c'est le secteur public qui tire les performances vers le bas. Le secteur privé a vu sa part relative, dans la valeur ajoutée de l'industrie nationale, progresser rapidement, elle a doublé entre 1995 et 2000 et atteint, aujourd'hui, le 1/3 de la valeur ajoutée totale du secteur. En 1989, l'industrie privée représentait 16,9 % de la valeur ajoutée de l'industrie. Elle représente en 2000, 32% de cette même valeur ajoutée. Cette augmentation de la contribution du secteur privé est due certes à l'investissement qui a été réalisé par les promoteurs privés. Mais elle est due aussi » (et ajouterons nous surtout) « à la perte régulière de parts de marché par l'industrie publique. Contrairement à ce que pourrait laisser penser le modèle d'industrialisation lourde, lancé au début des années 70 l'industrie algérienne, aujourd'hui, est à dominante agro-alimentaire puis, beaucoup moins, à contenu sidérurgique mécanique et électrique. La production industrielle vendue, en effet, est à 55% d'origine agro-alimentaire alors que les industries sidérurgiques mécaniques, électriques et électroniques réunies (ISMME) ne produisent que 11% de la production totale. Les industries chimiques, pour leur part, produisent 6% de la production vendue. La production industrielle publique se concentre sur 3 branches : agro-alimentaire, ISMME, chimie caoutchouc. Ces 3 branches produisent plus de 35% de la production publique totale. L'industrie privée est encore plus concentrée puisque 2 branches : agro-alimentaire et les textiles/confection produisent 42% de la production industrielle privée. Ces quelques indications suffisent à montrer que l'Algérie ne dispose pas de structures industrielles capables de lui permettre d'engager la bataille de la compétitivité qui l'attends. Faiblement diversifiée, cette industrie est de plus minée par des rendements faibles, des équipements obsolètes et en fin de vie, un manque d'investissements de renouvellement. L'industrie publique se meurt et ne peut même pas être sauvée par la privatisation que pouvoirs publics et partenaire syndical semblent avoir passé à la trappe ». (19).

DEVELOPPEMENT PAR LA RENTE DE L'ETAT OU DEVELOPPEMENT DE L'ETAT DE LA RENTE ?

Les économistes, en général, limitent leurs horizons de réflexion, particulièrement concernant la notion de « développement économique » appliquée aux pays non industrialisés, aux aspects techniques de construction, de cohérence interne, et de résultats temporels prévisibles attendus de chacun des modèles qu'ils définissent, selon les hypothèses d'évolution des variables qu'ils leur affectent au préalable. (20).

Ainsi, la moindre variation quantitative infinitésimale de chacune de ses variables fait l'objet d'une attention méticuleuse, et d'un traitement économétrique, controversé par d'autres chercheurs, confinant souvent à l'excès. (21).

En général, cependant, au-delà de leur technicité mathématico économique non remise en cause, il s'agit en fait d'un placage a-historique des situations économiques et institutionnelles vécues, à un moment particulier, singulier, de leur évolution capitaliste, par les pays industrialisés d'Occident.

Les économies non industrialisées ne vivent pas nécessairement les mêmes conditions générales. Ils n'ont pas la même histoire sociale, ni la même histoire institutionnelle, ni la même histoire économique. Ils ne sont pas, (pas encore ?), capitalistes. Ils n'ont pas les institutions du marché, qui permettent l'existence et l'évolution de leurs économies selon les canons du libéralisme économique encadré par le libéralisme politique et social.

Pour toutes ces raisons, ***la notion de « développement économique »***, comportant ou issue d'***une convention non dite et non écrite*** l'assimilant à l'évolution quantitative de la production de biens et services pour le marché, associée à une élévation des revenus par tête permettant l'amélioration continue des niveaux de vie, n'est pas du tout opératoire quand il s'agit d'économies nationales non industrialisées et déstructurées comme celle de l'Algérie.

Plusieurs conditions préliminaires doivent être envisagées.

Elles doivent même, selon nous, être replacées, en tant qu'éléments déterminants, et non plus faisant partie d'un décor extérieur à la réflexion de l'économiste du développement, dans la méthodologie suivie par ce dernier.

Dans un de ses derniers articles (22), Jean Marie HARRIBEY, par l'analyse qu'il fait de la notion de « développement » et de l'ambivalence qu'elle recouvre, selon que l'on s'intéresse aux économies du Nord, post industrialisées et gaspilleuses des ressources, ou aux économies du Sud, non industrialisées et manquant de ressources, essentiellement technologiques et institutionnelles, nous permet de spécifier encore plus le débat sur cette notion, et de poser en particulier le cas de l'expérience singulière de l'Algérie.

20 – Cf. Abdelkader SID AHMED (2001) : Economie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles (I.B.R.).
O.P.U. – Alger - Tomes I et II.
(pour sa présentation complète des principaux modèles d'industrialisation).

21 – Cf. l'imposante et prolixie littérature, en particulier anglo-saxonne.

22 – Jean – Marie HARRIBEY (2004) : Développement ne rime pas forcément avec croissance.

« Le Monde Diplomatique » - Juillet – Paris – pages 18 et 19.

Disons tout de suite, et sans circonvolution d'aucune sorte, le problème des économies du Sud, même celles rentières d'entre elles comme les pays pétroliers dont l'Algérie, ne se pose pas en terme de qualité (écologique ?) de vie que module le système économique, mais en terme de survie de leur population, actuelle et prévisible à terme.

Comme le dit, dans les débats que l'on a mené ensemble sur cette question

Djamel SMATI, « l'économie est une science de la confrontation, alors que l'écologie est une science de l'universalité ».

Vous voulez nous intégrer à votre sens, strictement écologique de l'universalité à sens unique, alors que par la confrontation déséquilibrée que nous impose votre capitalisme, vous nous excluez depuis longtemps de la vie tout court ? Alors que vous n'êtes pas assez sincères pour obliger le plus puissant d'entre vous à ratifier vos accords de KYOTO ?

Ce n'est pas simplement la problématique de l'exploitation capitaliste (en sortira-t-on un jour ?) qui est posée ici, puisque l'ensemble de ces pays et l'Algérie en particulier, vit encore dans une structure économique et une structure institutionnelle rentières, mais non capitalistes. Les rapports sociaux y ayant cours ne sont pas, globalement, ceux du capitalisme achevé, visant l'extorsion d'une toujours plus grande plus value des fruits du travail. Ces rapports se situent en de ça et en même temps au-delà du capitalisme stricto sensu.

Je récusé, bien après d'autres, aussi bien l'analyse linéaire du développement, que les récentes tentatives confuses de proposer des schémas rejetant, dans nos pays non industrialisés, la croissance, pour cause « d'écologisme sans mémoire ».

Les questions de non développement, en Algérie et, hélas aussi dans bien des pays similaires, ne sont pas le fait des seules structures économiques archaïques, où le (les) marché (s) est (sont) embryonnaire (s).

Mais ces structures, par leur archaïsme même, ont permis l'éclosion et la prégnance de rapports socio-économiques non strictement capitalistes : ***impliquant***, non la recherche, mais ***la captation pour toujours, d'un profit confinant, dans sa nature, à une rente***, ces rapports existent et se renforcent à l'ombre protectrice de l'Etat, usant largement des « délits » (considérés comme délits dans les Etats structurés et développés) d'initiés, en dehors de la stricte influence du marché, des mécanismes d'ailleurs non achevés, de l'offre et de la demande.

Ils se définissent alors surtout par l'intrusion forcée et dominante du « politique » dans et autour de l'économique.

En un sens, ceux-ci sont à rapprocher étroitement des anciens rapports tributaires ayant eu cours jusqu'au XVIème siècle dans certaines parties du monde, y compris l'Afrique et le Monde Arabe, avant l'émergence du Mode de Production Capitaliste en Occident (dans son sens large, incluant l'exception historique et géographique japonaise).

Au total, poser la question du « développement » dans le cadre, par exemple, de l'économie de l'Algérie, revient à notre sens, à s'interroger nécessairement et au préalable, sur les relations de domination qu'exerce le « Politique » et à soulever la question de la surdétermination qu'il pratique sur « l'économique » et le « social ».

Mis dans ce cadre, la controverse toujours renouvelée « développement » ou/et « croissance » ?, ou la tendance priorisant la croissance en vue d'atteindre un certain niveau de développement dans un temps toujours indéfini et toujours repoussé à des horizons imprécis à force d'être lointains, ne sont que des leurres, des instruments par excellence de la mystification, qu'adoptent les pouvoirs locaux, et où ils confinent la société locale et ses élites, surtout celles parés de l'aura que donne l'académisme.